



ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Un coup dur lié à ma santé ? La CNMSS est à mes côtés

Mis en ligne le vendredi 1 décembre 2017

Un secours, sous forme d'aide financière, peut m'être accordé par la Commission des prestations supplémentaires (CPS) de la CNMSS pour des frais d'orthodontie, d'appareillage, de prothèses dentaires, d'optique dont le reste à ma charge est très élevé pour mon budget.



Je remplis une demande d'aide ou de secours sous la forme d'un **dossier unique** qui me permet de solliciter à la fois la CNMSS et les autres partenaires sociaux (ASA, mutuelle...) et je reçois une notification après accord de la CPS.

TÉLÉCHARGER

- ▶ [La notice "Aides et secours"](#)
- ▶ [La rubrique des Aides et secours, tout savoir sur le dossier unique](#)

▶ Et si mon stress est important

Je suis les conseils du guide "Mieux vivre le déploiement" réalisé par la CNMSS en inter partenaires avec les armées, ou j'appelle "ECOUTE DEFENSE" au 08 08 800 321 : des professionnels sont prêts à me conseiller.

VOIR AUSSI

- ▶ Soutien moral : famille et missions, Action sociale des Armées, lutter contre le stress avec le guide "Mieux vivre le déploiement"
- ▶ La CNMSS participe au dispositif "ECOUTE DEFENSE"

Dernière mise à jour de l'article : 12/07/2018